

Les règles d'accès et de visite

janvier 2022

Afin de protéger vos proches, l'hôpital limite les règles d'accès et de visite

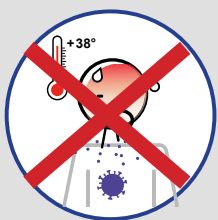


Visites de 13h30 à 20h du lundi au dimanche (jours fériés compris). Les accompagnants sont autorisés pour les personnes en situation de handicap, les mineurs et les patients ne parlant pas français.

Pour les patients hospitalisés en chambre double, les visites aux deux patients ne sont pas autorisées en même temps.



2 visiteurs par patient par jour, sans limite de durée.
Les mineurs de moins de 12 ans ne sont pas autorisés.



Si vous êtes malade ou cas contact, reportez la visite à votre proche.

Il pourra être mis fin à toute visite au cours de laquelle les visiteurs ne respectent pas les gestes barrières et les règles fixées par l'établissement

(Article 25 du règlement intérieur du Centre Hospitalier de Saint-Denis).